

COMMUNIQUÉ

Lille, le 20 juillet 2023

Le pass Culture et la Ville de Lille s'engagent pour favoriser l'accès des jeunes à la culture

Le pass Culture et la Ville de Lille signent ce jeudi 20 juillet un partenariat pour intégrer au dispositif les lieux et équipements culturels municipaux de Lille ainsi que des communes associées de Lomme et Hellemmes. Plus de 40 000 jeunes habitants de la métropole lilloise déjà inscrits sur le pass Culture vont donc pouvoir découvrir davantage de lieux culturels et profiter de projets culturels riches et variés.

Généralisé en mai 2021 sur tout le territoire français, le pass Culture bénéficie aujourd'hui à 2,5M de jeunes âgés de 15 à 20 ans, pour intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles, grâce aux plus de 20.000 acteurs culturels partenaires du dispositif.

Sur le territoire de Lille et des communes associées, plus de 12 200 jeunes de 15 à 20 ans sont déjà inscrits sur le pass Culture. Grâce à ce nouveau partenariat entre la Ville de Lille et le pass Culture, de nouvelles offres concernant les lieux de culture (musées, médiathèques, lieux culturels pluridisciplinaires, conservatoire, écoles de musique et centre d'arts plastiques notamment) seront accessibles pour les jeunes habitants de Lille, Lomme et Hellemmes, tant sur la part individuelle du dispositif (application utilisée par les jeunes) que sur la part collective (pour les établissements scolaires, dans le cadre de l'Éducation Artistique et Culturelle). Des événements dédiés aux bénéficiaires du pass Culture seront organisés dès l'été 2023, notamment au Palais des Beaux-Arts, au musée de l'Hospice Comtesse et au Musée d'Histoire Naturelle de Lille.

La signature de la convention est aussi l'occasion de rappeler que le pass Culture, au-delà du crédit octroyé et de l'application permettant aux jeunes de découvrir l'offre culturelle et de diversifier leurs pratiques, constitue également un précieux outil de compréhension et de connaissance de cette population des 15-20 ans.

Ce 20 juillet, quatre jeunes utilisateurs du pass Culture ont d'ailleurs échangé avec les représentants de la Ville de Lille et du pass Culture sur leur vision du dispositif ainsi que sur leurs usages et attentes en matière d'art et de culture.

Sébastien Cavalier, Président du pass Culture: *«Je suis heureux de signer aujourd'hui ce partenariat avec la Ville de Lille, pour permettre à un nombre croissant de jeunes d'accéder à de plus en plus d'offres culturelles proches de chez eux. Le pass Culture est un outil essentiel d'accélération de la stratégie culturelle des collectivités à destination des jeunes et je suis fier que nous franchissions aujourd'hui ensemble ce nouveau pas, surtout dans un territoire aussi engagé en matière d'art et de culture.»*

À propos du pass Culture

Le pass Culture est un dispositif d'intérêt général qui offre à tous les jeunes, via une application gratuite et géolocalisée, l'accès à un catalogue d'offres et de lieux culturels très variés, ainsi qu'une enveloppe de 20 euros (à 15 ans), de 30 € (à 16 et 17 ans) et 300 euros (à 18 ans, valable deux ans), pour intensifier et diversifier leurs pratiques culturelles et artistiques.

Chaque jeune âgé de 15 à 20 ans peut donc grâce au pass Culture se cultiver en toute autonomie : approfondir ou s'initier à une pratique artistique, profiter des lieux culturels (cinéma, théâtre, salles de spectacles, musées, etc.), de biens culturels (livres, BD, vinyles, instruments de musique...), en vivant de nouvelles expériences, ou bien encore inviter des amis à partager une découverte culturelle (offres « duo »).

3,3 millions de jeunes ont déjà bénéficié du pass Culture depuis sa création. En parallèle, un volet collectif, inscrit dans la politique d'Éducation Artistique et Culturelle (EAC) et fruit d'un partenariat étroit entre le ministère de la Culture et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, ainsi que ceux de la Mer, l'Armée et l'Agriculture, est directement attribué aux établissements scolaires. Chaque classe, de la 4^e à la Terminale, se voit allouer un crédit de 25 euros en moyenne par élève, destiné à financer des activités d'éducation artistique et culturelle effectuées en groupes et encadrées par les professeurs. En septembre 2023, ce dispositif démarrera dès la classe de 6^e.

Service presse

Esther Garcia

esther.garcia@havas.com

06 08 94 42 64

Alexandre Millet

alexandre.millet@havas.com

07 72 36 08 26

Contact pass Culture

service.presse@passculture.app

pass.culture.fr